

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 89 (2001)

Heft: 1452

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La maternité n'est plus ce qu'elle était...

Bien plus qu'une évolution des idées et des mœurs, c'est avant tout la science qui a changé notre rapport à la maternité. De tout temps, les femmes ont cherché à maîtriser le rythme de leurs accouchements, avec plus ou moins de bonheur jusqu'à l'arrivée de la pilule contraceptive sur le marché des médicaments. Panorama maternel.



Martine Chaponnière

C'est vers la fin des années soixante que les femmes, en Europe, ont eu accès à «la pilule». Depuis lors, le nombre de naissances a baissé significativement, notamment, ce qu'on ne dit jamais, parce que la pilule est quasiment la seule contraception que la femme peut pratiquer totalement à l'insu de l'homme. Mais si c'est la pilule qui empêche la fécondation, c'est l'éducation qui fait que la femme est psychologiquement en mesure de décider de limiter le nombre de ses enfants. On sait

en effet que plus les femmes ont des diplômes élevés, moins elles ont d'enfants. La première révolution de la maternité fut donc une révolution démographique, avec une diminution drastique du nombre d'enfants dans les pays développés. Parallèlement, le devoir d'être mère s'est aussi un peu assoupli. Avant, une femme sans enfants n'était pas tout à fait une femme. Aujourd'hui, elle n'est plus vue comme une femme de moindre qualité. Cela dit, une femme qui déclare haut et fort qu'elle ne veut pas d'enfants reste, dans l'esprit de beaucoup, dénaturalisée.

Des enfants tout de suite et à tout prix

La deuxième révolution de la maternité, toujours dans le monde occidental, est allée dans le sens contraire : les femmes qui n'étaient pas ou plus en mesure de procréer se virent soudain proposer la possibilité d'accoucher. Les nouvelles techniques de reproduction (NTR), en effet, remettent en cause un dogme jusqu'ici accepté bon gré mal gré : une femme stérile qui veut devenir mère deviendra la mère de l'enfant d'une autre. L'incroyable diversité des techniques auxquelles les couples stériles peuvent avoir recours laisse pantois. Outre les cas «simples» où l'embryon est fécondé dans un tube grâce au sperme et aux ovules des deux membres du couple, on assiste à une panoplie de techniques toujours plus sophistiquées dont les mères porteuses ne sont qu'un aspect. Le bébé peut donc avoir plus de deux géniteurs, ce qui complique singulièrement la notion même de maternité ou de paternité. Le recours aux NTR est aussi un signe de notre société d'aujourd'hui : tout et tout de suite. Nombreux sont les scientifiques qui pensent que le succès des NTR tient en grande partie à l'impatience des couples qui, après avoir «essayé» pendant six mois, font appel à la science.

La maternité partagée

Autre phénomène nouveau apparu dans le champ maternel : la «parentalisation» de la maternité, autrement dit le fait que cette dernière n'est plus l'apanage exclusif des femmes. Sans aller jusqu'à dire que le phénomène des nouveaux

pères se soit généralisé, on assiste tout de même à une croissance de la prise en charge par les pères de tâches quotidiennes jusqu'ici exclusivement accomplies par les mères, par exemple se lever la nuit quand bébé a faim, possibilité due aux développements de l'industrie alimentaire. Même en amont, nombre de pères aujourd'hui ont participé aux cours d'accouchement sans douleur de leur compagne et sont passés maîtres dans la technique du souffler-respirer-pousser. Passer par les NTR pour réaliser son désir d'enfant est aussi, généralement, une expérience où les futurs parents doivent faire preuve d'une solidarité exemplaire. Les femmes dont les conjoints sont stériles doivent elles-mêmes s'engager dans un traitement hormonal lourd dont les effets physiologiques et psychologiques peuvent être importants.

De la toute-puissance maternelle

Ainsi la maternité perdrait un peu de ce qui la caractérise, à savoir de se rattacher exclusivement à la mère. Le pouvoir maternel, cependant, reste bien dans les mains de la mère et, d'une certaine façon, quasi sans limite, en particulier quand l'enfant est petit. Il est aussi quasi sans limite quand l'enfant est plus grand, dans la mesure où le pouvoir maternel prend son origine dans le seul pouvoir qu'ont les femmes et que les hommes n'ont pas (encore): celui de donner la vie. En France, à Lille, une mère a tué son fils de 23 ans, drogué, une autre a tué son fils handicapé à Aix-en-Provence. C'est l'amour maternel qui les a transformées en meurtrières, c'est la toute-puissance maternelle qui a fait qu'elles ont été acquittées, autrement dit qu'elles n'ont pas dû, comme

aurait dû n'importe qui d'autre, payer pour leur crime. En mars dernier, une troisième mère était jugée par la Cour d'assises de Paris pour avoir tué son fils autiste, et ce ne fut pas le procès de la mère auquel on assista, mais bien plus le procès du manque de structures d'accueil pour les autistes.

Donner naissance: un bouleversement radical

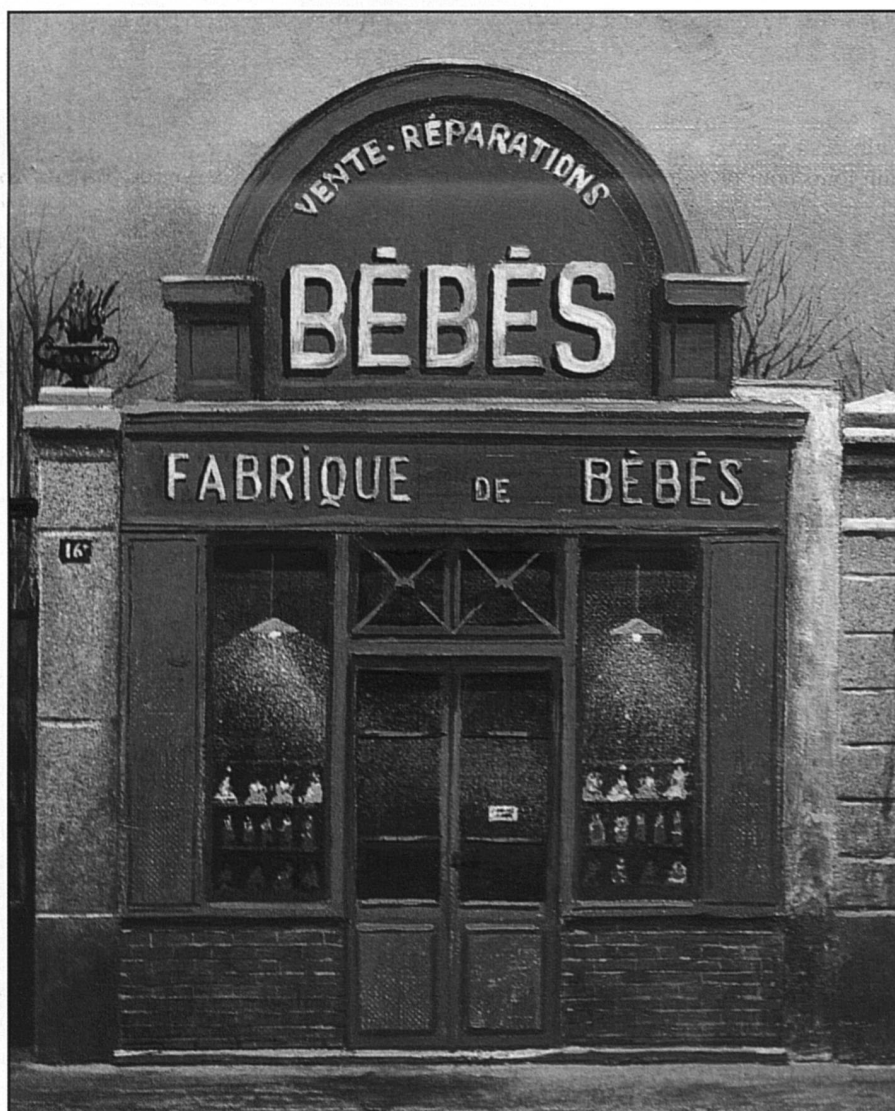
Donner la vie implique de passer par une grossesse et par un accouchement, deux phénomènes physiologiques qui constituent plus qu'un changement hormonal, une véritable révolution corporelle et

psychique. L'épreuve est bouleversante au sens propre du terme puisque peine et joie y sont indissociablement mêlées: «Quand une femme accouche, elle est dans la douleur parce que son heure est venue. Mais quand l'enfant est né, elle ne se souvient plus de son angoisse, dans la joie qu'elle a de ce qu'un enfant est né dans le monde», lit-on dans l'Evangile de saint Jean. La plupart des mères confirment d'ailleurs cette amnésie frappant la douleur de l'accouchement, qui leur permet d'envisager délibérément de repasser par là une autre fois.

Comme le montrent les

articles de ce dossier, la maternité vécue au quotidien prolonge cette double réalité de l'accouchement comme douleur et comme joie. Elever des enfants est une tâche qui combine, de façon exemplaire, le plus merveilleux et le plus éprouvant. Pour les moments de grâce que procure

la relation mère-enfant, combien de fois n'a-t-on pas eu envie, aussi, de passer par la fenêtre un gosse insupportable? A l'intersection entre le biologique et le social, la maternité est aussi le quotidien et le symbolique par excellence.



André Renoux: Fabrique de bébés

Nourrissons abandonnés

Le tiroir à bébés

Martine Chaponnière

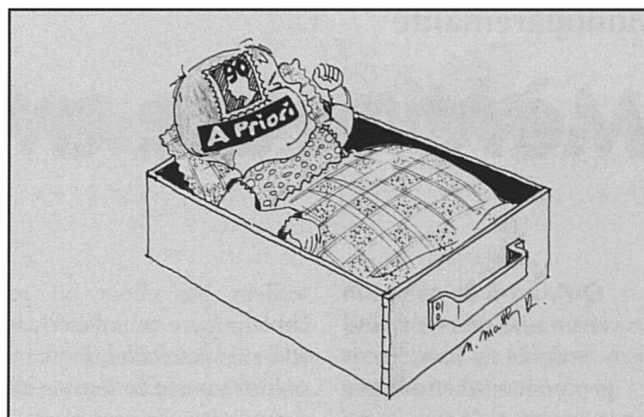
L'affaire a d'abord agité la ville de Hambourg, puis Munich et peu à peu toutes les grandes villes d'Allemagne, mais de moins en moins! L'affaire en question, ce sont les «Babyklappe», ces sortes de tiroirs chauffés dans lesquels les mères désespérées abandonnent leur nouveau-né. Le procédé est simple : la jeune mère ouvre le clapet donnant sur la rue, dépose son bébé et s'en va. Le bébé est immédiatement pris en charge par une équipe médicale spécialisée qui lui apporte les soins et les sourires nécessaires. La mère a huit jours pour revenir sur ses pas et reprendre l'enfant. Passé ce délai, le bébé est disponible pour l'adoption. La mère a aussi la possibilité de donner son enfant à l'adoption tout en se faisant connaître.

Le premier tiroir à bébés est né en avril 2000 à Hambourg. Créée par une association sans but lucratif, Sterni-Park, et soutenue par le Sénat hambourgeois (50 000 marks), l'institution a d'abord divisé la ville entre les idéalistes qui estimaient l'initiative inhumaine et les pragmatiques qui voyaient là un pis-aller aux abandons d'enfants. Il faut dire que l'année précédente, cinq nouveau-nés avaient été trouvés abandonnés, dont trois ne survécurent pas. Depuis sa fondation, le tiroir à bébés de Hambourg a reçu six nourrissons, tous âgés de moins de dix jours. Dans deux cas, les mères se sont annoncées par la suite, et si l'une a laissé son enfant, l'autre l'a repris avec elle.

Pas de témoins, pas de questions, pas de police!

Forte de son expérience, l'association hambourgeoise a maintenant étendu ses services, offrant aussi aux femmes enceintes la possibilité de vivre leur grossesse et d'accoucher anonymement dans de bonnes conditions médicales. «Nous voulons atteindre les femmes enceintes en situation de détresse suffisamment tôt pour qu'elles ne tombent pas dans une spirale où elles finissent par mettre en danger leur propre vie et celle de leur enfant», explique la cheffe de projet Heidi Kaiser. Il suffit pour ce faire d'appeler le numéro gratuit de l'association et la femme est immédiatement prise en charge, même mineure ou sans permis de séjour.

Aujourd'hui, presque toutes les grandes villes d'Allemagne ont leur tiroir à bébés. En Autriche, où une telle institution existe à Vienne et à Ried, le Conseil national a décidé, en février de cette année, de tout simplement supprimer l'article du Code pénal qui permettait de punir le «dépôt d'enfant». Certes, il est bien triste que des mères en soient réduites parfois à n'envisager comme seule solution possible d'abandonner leur enfant, mais enfin, soyons réalistes : les religieuses des cloîtres ont de tout temps trouvé des bébés devant leur porte et un tiroir chauffé vaut quand même mieux qu'un porche d'église.



Mère adoptive, mère biologique

La tendance juridique en matière d'adoption est de donner à l'enfant adopté le droit de connaître qui sont ses parents biologiques. Cette connaissance crée des liens entre les deux familles qui, chacune de son côté, affrontent de nombreuses épreuves. Y a-t-il des parallèles entre les expériences vécues par les deux mères? Éléments de réponses fournis par «Espace Adoption»:

Odile Gordon-Lennox

La décision d'adoption et le deuil de l'enfant:

Ce deuil est celui de l'enfant réel chez la mère biologique qui prend la décision de donner son enfant, avec tous les sentiments de culpabilité qui peuvent se développer.

La mère adoptive a dû, dans la plupart des cas, effectuer le deuil de l'enfant qu'elle n'a pas pu mettre au monde, un deuil souvent répété si elle a eu recours aux nouvelles technologies de reproduction. Si cette étape est mal vécue, elle pourra redouter le rapt ou l'abandon par l'enfant adopté qui voudrait se retourner vers sa mère biologique.

Ce qui est le mieux pour l'enfant:

Les considérations, le plus souvent pratiques, qui ont motivé la mère de naissance à l'abandon de son enfant ont leur parallèle dans les questionnements éthiques du côté de la mère adoptive. L'enfant vient souvent d'un pays ou d'une région défavorisée économiquement. La mère adoptive va vouloir compenser et faire plus que nature pour cet enfant. En fait, le projet d'adoption doit être mûri de manière identique au projet de naissance. Il s'agit de devenir parent.

Que faire face aux difficultés?

La mère adoptive et l'enfant adopté disposent dans nos pays d'un réseau de soutien et de suivi, face aux difficultés spécifiques à cette relation. La mère adoptive peut en vouloir à l'enfant adopté de ne pas ressembler à l'enfant biologique dont elle avait rêvé. Mais quel soutien est-il apporté à la mère biologique? Dans certains pays, en Colombie, en France, des services ou des personnes attentives se sont organisés. Il existe aussi des familles adoptives qui innovent dans ce domaine et créent un réseau d'entraide dans ce sens.

Monoparentalité

Mère seule avec enfants

Qu'y a-t-il de commun entre une mère de cinq enfants au foyer, sans profession, abandonnée par son mari et une jeune cadre quittant le domicile conjugal son enfant sous le bras? Entre une célibataire qui choisit d'élever un enfant seule et une mère au foyer confrontée au veuvage? Malgré la diversité de ces situations, voici une tentative de réponse.

Nicole Matthey K.

On a dit tout et son contraire, ces dernières années, à propos des familles monoparentales... Quatre-vingts pour cent d'entre elles ont à leur tête une femme. Les principales voies d'entrée dans la monoparentalité sont les divorces et les séparations – on est loin des «mères cheffes de famille» ou «mères célibataires» des années septante, souvent bien formées professionnellement, qui choisissaient d'élever leur enfant seule.

On sait que les mères de famille monoparentale d'aujourd'hui vivent souvent dans la précarité, la solitude et le stress. Que l'offre en matière de structures d'accueil de la petite enfance, singulièrement insuffisante, ne leur facilite pas la vie. Mais ces difficultés ne sont pas, malheureusement, l'apanage des mères seules avec enfants.

Tension extrême

Ce qui leur est commun à toutes, c'est d'abord le cumul de ces difficultés. Qu'elles tra-

vaillent par choix ou par contrainte, ce cumul crée parfois chez les mères de jeunes enfants un état de tension à la limite du supportable. Le moindre imprévu, la maladie d'un enfant par exemple, met en péril le fragile équilibre de leur programme quotidien. «(...) Etre conscient que j'ai dit à mon enfant que je passerai la prendre à la sortie de l'école à 11 heures, et que chaque minute que je consacre en plus à mon travail compte pour elle comme une minute passée sur le trottoir à m'attendre...» se souvient Roland Lüthi, président de la Fédération suisse des familles monoparentales. S'exprimant, dans le journal de l'Association vaudoise de familles monoparentales, au sujet de sa propre expérience de père seul, il découvre, après le divorce, ses nouvelles obligations. Il est surpris par l'intensité des

exigences qui l'attendent, intensité du lien avec l'enfant, diminution de sa liberté personnelle, disponibilité vingt-quatre heures sur vingt-quatre, énorme surcharge de travail. Il est piquant de lire ces propos venant d'un homme.

Appeler le pédiatre en cachette depuis leur lieu de travail quand l'enfant est malade, ou être préoccupée par une difficulté professionnelle tout en aidant l'enfant à faire ses devoirs, c'est ce genre de double stress qui fait souvent dire aux mères seules avec des enfants : «Je fais tout, mais j'ai l'impression de tout faire à moitié.»

Mauvaise mère-père

Autre point commun : les foyers monoparentaux, à part chez les mères célibataires par choix, débutent de plus en plus

souvent par le traumatisme d'une séparation ou d'un divorce, chez des femmes et des enfants toujours plus jeunes. La relation mère-enfant en subit les conséquences : culpabilité de la mère – souvent refoulée – à l'égard des enfants parce qu'elle les a privés de leur père, parce qu'elle se voit contrainte de les confier à d'autres pour gagner sa vie, peur d'être une mauvaise «mère-père». L'enfant, quant à lui, risque de se sentir responsable de la séparation de ses parents ou de souffrir de l'éviction du père. Une relation conflictuelle avec le père et la course à la pension alimentaire impayée peuvent se révéler usants pour la mère et avoir des effets désastreux sur les enfants.

Monoparentales et heureuses

Il est pourtant des familles monoparentales chez qui les choses se passent plutôt bien. Ce sont en général celles où la relation avec le père est équilibrée, et celles dont la mère a choisi l'indépendance avant la naissance de l'enfant.

De plus, une fois les enfants sortis du nid, l'absence de conflit avec le partenaire, la place laissée à la mère par l'absence du père et l'indépendance trouvée dans le travail font que certaines mères vieillissent dans une certaine sérénité.



N. Matthey K.

Homoparentalité

Maternités lesbiennes, maternités révolutionnaires ?

Le débat fait rage entre celles et ceux qui pensent qu'il est légitime d'accorder aux homosexuel-le-s la possibilité d'adopter et de recourir à l'insémination artificielle, et celles et ceux qui veulent éviter cela à tout prix. Pour enflammée qu'elle soit, la dispute ignore pourtant largement le fait que de nombreuses lesbiennes ont déjà des enfants à charge. Et certain-e-s chercheurs/ses n'hésitent pas à dire que ce modèle de vie est une opportunité fabuleuse pour questionner les normes de genre qui régissent la parentalité.

Sylvie Rochat

Depuis quelques mois, le thème de l'homoparentalité fait de plus en plus parler de lui dans les médias et les conversations de café. En gros, on s'étripe pour savoir s'il faut accorder aux couples de même sexe la possibilité d'adopter des enfants et aux lesbiennes le droit de recourir à l'insémination artificielle. Seulement voilà, les parents homos, ça fait longtemps que ça existe ! Une récente enquête démographique démontre qu'aux Etats-Unis, 21% des lesbiennes vivant en couple ont un ou plusieurs enfants à charge, et le magazine états-unien *The Advocate* avance le chiffre de 10 millions de parents homos.

Solutions multiples

C'est que de nombreuses lesbiennes ont vécu en couple hétérosexuel et ont mis au monde un ou plusieurs enfants avant de découvrir que leurs attirances allaient plutôt vers les femmes. Autre possibilité, le tourisme de la procréation médicalement assistée : en Europe, une lesbienne peut légalement se faire inséminer si elle se rend en Belgique, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas. Plus simple encore (en théorie du moins), il suffit de trouver un copain prêt à donner du sperme (et, selon arrangement à définir, à être présent dans la vie de l'enfant ou non) et de pratiquer l'insémination soi-même... Enfin, l'adoption n'est pas totalement fermée aux lesbiennes. En effet, la Suisse accorde en principe le droit d'adopter aux personnes seules pour autant qu'elles soient âgées d'au moins 35 ans.

Maternités créatives

Si l'homoparentalité suscite souvent des craintes, de récentes recherches insistent au contraire sur les aspects positifs de ces modèles de vie alternatifs. Ainsi la sociologue Gillian Dunne suggère-t-elle que les maternités lesbiennes sont une formidable opportunité de redéfinir les limites, le sens et le contenu de la parentalité. Sa plus récente recherche, qui porte sur huit couples de femmes ayant des enfants à charge, aboutit à des résultats fascinants. Premier constat, contrairement à la plupart des femmes, les lesbiennes qui désirent avoir des enfants ont longuement réfléchi à leur

motivation et aux conséquences d'élever des enfants dans une société encore relativement intolérante envers la différence. Ayant exploré leurs attentes envers la parentalité, notamment les questions touchant à la discipline et à la répartition des responsabilités, elles sont particulièrement bien préparées à accueillir un enfant dans leur foyer. Second élément, l'importance accordée par les lesbiennes à l'égalité au sein de leur couple a pour conséquence une répartition équitable des responsabilités domestiques et familiales entre les deux partenaires. De la même manière, aucune des interviewées n'a renoncé à son activité professionnelle, et dans la plupart des couples, les deux partenaires ont diminué leur temps de travail. Bref, plutôt que la polarisation travail-foyer traditionnellement rencontrée dans les couples mariés, ces femmes cherchent une intégration entre le temps passé avec leur enfant, l'identité tirée de leur activité professionnelle, et la capacité de contribuer financièrement aux besoins du foyer.

Une autre manière de penser la famille

Troisième constat, les maternités lesbiennes ne se déroulent pas dans un vide social, bien au contraire. Souvent réticentes à l'idée de famille nucléaire, les lesbiennes qui élèvent des enfants ont tendance à s'entourer d'un large réseau social qui constitue une véritable « famille étendue ». Enfin, étant donné l'absence de « scripts », toutes les interviewées insistent sur l'import-

tance cruciale de communiquer, entre partenaires mais aussi avec l'enfant.

A lire les témoignages des femmes interviewées par Dunne, de nombreuses conditions semblent réunies pour assurer à leurs enfants un développement harmonieux. Et les modes de vie trouvés par ces femmes, dans leur capacité à intégrer temps consacré à l'enfant et activité professionnelle, pourraient s'avérer très intéressants pour les féministes, quelle que soit la manière dont elles définissent leur sexualité.

Pour en savoir plus

Livres :

Homoparentalité, état des lieux, ouvrage collectif sous la direction de Martine Gross, Editions ESF, 2000.

Des parents de même sexe, Éric Dubreuil, Editions Odile Jacob, 1998.

Sites en français :

<http://homoparentalite.free.fr/>
<http://www.apgl.asso.fr/> le site de l'Association des Parents et futurs parents gays et lesbiens

Sites en anglais :

<http://www.apa.org/pi/parent.html> la page dédiée à l'homoparentalité sur le site de l'American Psychological Association
<http://www.gayparentmag.com> le site du Gay Parent Magazine

Anthropologie sociale

Maternité et domination masculine: une constante?

Odile Gordon-Lennox

Pour la jeune mère, lire *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir dans les années cinquante, c'était découvrir brutalement qu'elle était cataloguée. En gros, l'autrice démontrait qu'une femme qui a des enfants se trouve ficelée dans ce qu'elle appelle l'immanence, sorte de prison biológico-animale, fatalement passive. A contrario, la femme qui veut développer sa créativité intellectuelle, qui veut s'intégrer professionnellement dans un monde d'hommes, en prenant les mêmes risques qu'eux, n'a pas de temps pour la maternité.

Admirable étude de la situation des femmes, pensait la jeune mère qui, pourtant, se rebellait face à ce dilemme imposé et à la moindre valeur attribuée à la maternité. Elle ne se sentait pas engagée sur une voie de garage, mais sur un autre chemin, tout aussi risqué et créatif, un engagement à long terme, mais bien plus actif que la pensée de la philosophe ne semblait le reconnaître!

Le contrôle des femmes

Ce que des années de voyages et de lectures féministes se chargèrent de montrer à cette mère de moins en moins jeune, c'est que l'analyse de Simone de Beauvoir restait exacte pour la grande majorité des femmes. Mais que derrière cet état dit passif se profilait la volonté systématique du genre masculin de cantonner les femmes dans leur rôle de re-

productrices et de s'en réserver le contrôle.

Les méthodes étaient et restent aussi variées que les cultures où elles se sont développées: limiter la visibilité et la mobilité des femmes nubiles, robes étroites, robes linceul, interdiction de sortir seule, de monter à cheval, tabous nutritionnels affaiblissants, mutilations, exigence de virginité au mariage... Pour les plus récalcitrantes et celles qui outrepassent les normes, il y a la menace de rejet, d'exil et de mort.

Dans notre culture occidentale, le contrôle masculin de la fertilité des femmes prend des détours plus hypocrites à mesure qu'elles accèdent à plus de droits et à de meilleures méthodes de contraception. Pourquoi les femmes des Etats-Unis n'arrivent-elles pas à faire légaliser la pilule RU 486, pourquoi remettre en cause la légalité de l'interruption de grossesse? Pourquoi tant de haine face aux mères lesbiennes? Pourquoi tant de chirurgie autour des organes féminins, pourquoi une telle médicalisation de tout ce qui entoure la reproduction, de la puberté jusqu'à la ménopause? Pourquoi si peu de crèches et tant d'argent pour d'autres équipements?

Si le sexe «fort» peut convaincre les femmes que la maternité est indispensable à leur épanouissement, mais qu'elle n'y parviennent pas sans renoncer à leur indépendance et sans «l'aide» des hommes à toutes les étapes de leur vie, le statu quo dominateur est préservé.

Jaloux, les hommes?

Heureusement que l'anthropologue Françoise Héritier, professeure au Collège de France, est venue confirmer avec sa science ce que la grand-mère d'aujourd'hui se raconte en gardant sa descendance. «Si mon hypothèse est juste, si le lieu de la domination masculine est bel et bien l'exploitation de la fécondité féminine, il va de soi que la seule manière pour arriver à l'égalité consiste pour les femmes à récupérer en premier lieu le droit à la libre disposition d'elles-mêmes. C'est tellement évident qu'on le perd de vue...» (Interview dans le Monde de l'éducation, juin 2000). Au fond, cet acharnement masculin est-il seulement le refus de partager le pouvoir ou est-il aussi le fait d'une jalousie? Une jalousie de ce lien entre la mère, maillon incontestable, et l'espèce humaine à venir, une jalousie qui pousserait l'homme à tuer par les armes ce que la mère a mis tant de temps à élever?

La femme que l'on appelle «père» ou la stérilité qui transpose le pouvoir

(Extrait de *Masculin/féminin* de Françoise Héritier, éd. Odile Jacob. 1996)

«Dans un cas particulièrement intéressant rencontré chez les Nuer (peuple d'Ethiopie), c'est une femme stérile considérée comme un homme, qui, en tant que père, se voit attribuer une descendance. Dans cette société, en effet, les femmes qui ont fait la preuve, après avoir été mariées suffisamment longtemps, de leur stérilité définitive, retournent dans leur lignage d'origine où elles sont considérées comme des hommes à part entière. Ce n'est qu'un des exemples où la femme stérile, loin d'être discréditée pour n'avoir pu accomplir son destin féminin, est créditée de l'essence masculine... Revenue chez ses frères, la femme stérile bénéficie, en tant qu'«oncle paternel» de parts du bétail de la compensation versée pour ses nièces. Quand elle s'est ainsi constitué un capital, elle peut verser à son tour une compensation matrimoniale et obtenir une épouse dont elle devient le mari. Cette relation conjugale n'entraîne pas de rapports homosexuels; l'épouse sert «son mari» et travaille à son profit. La reproduction est assurée grâce à un serviteur, le plus souvent d'une ethnie étrangère, qui s'acquitte de tâches pastorales, mais assure aussi le service du lit auprès de l'épouse.»

Témoignage

Vouloir être mère

Thérèse Moreau

Premières bénéficiaires de la pilule anticonceptionnelle, ma génération fut la première à décider véritablement d'avoir ou non des enfants sans (trop) recourir à l'avortement. Nous avons donc eu moins d'enfants que nos mères et grands-mères. Ma grand-mère a eu quatre enfants, ma mère trois – ma fille en a deux pour le moment. Pour ma part, j'en ai eu deux. Mais si je me suis arrêtée à la deuxième, c'est que l'idéologie dominante dans notre milieu – universitaire, féministe, anticapitaliste, américain – prônait la croissance zéro, en particulier pour les Etats-Unis, consommateurs effrénés des ressources de la planète. Et puis, nous avions une fille et un garçon, sinon nous aurions peut-être fait comme ma sœur qui, voulant une fille, eut trois garçons.

Féministe et mère semblaient, semblent encore parfois, incompatibles. Et pourtant. Toutes mes amies étaient mères et féministes, fières d'être les deux. Notre féminisme et notre maternité se nourrissaient l'une de l'autre. C'est ainsi que nous nous sommes intéressées à la puériculture et

son sexage, au contenu des livres scolaires, à l'absence de vocabulaire particulier pour le fait de créer un-e enfant et de lui donner naissance. En effet, nous n'avons pas vécu nos maternités sur le mode passif de la «grossesse», mais sur celui de la création. Il y a toujours eu, cela est certain, des femmes heureuses d'être enceintes, de voir leur ventre enfler et leur corps changer (on parle aujourd'hui de grossesse phallique!), de mettre au monde, même si la douleur y est présente. Cette douleur est, disait une femme, la «seule douleur utile», c'est, pour une autre, la seule qui s'arrête immédiatement et que l'on oublie dès cet instant où l'enfant est là. Allaiter un-e enfant, pouponner, éduquer sont des plaisirs quand ils ne sont ni imposés ni exclusifs d'autres activités.

Dans notre société, aujourd'hui, la maternité n'est plus un destin rabaissant la femme au niveau de l'animal. Elle peut être pensée comme création. C'est pourquoi, en dépit de l'absence de structures institutionnelles – assurance-maternité, congés parentaux, crèches, etc. – nombre de femmes ont envie d'entreprendre l'aventure de la maternité. Pour les très jeunes adolescentes, les jeunes sans perspectives professionnelles, l'enfant, c'est l'espoir du renouveau, d'une réussite. Mais, il y a aussi nombre de jeunes femmes pour qui devenir mères

un jour va de soi. Le mariage va alors de pair avec le projet parental. Ce fut le cas de Valérie. Elle et son conjoint ont toujours su que la famille serait grande. Valérie n'a pas eu d'enfant immédiatement car elle s'est mariée juste après son diplôme et a entamé sa carrière professionnelle. Mais un jour est venu où elle et il ont eu envie d'enfants. Le couple a aujourd'hui trois enfants. Valérie dit son plaisir d'être enceinte, de mettre des enfants au monde. Ses trois accouchements se sont bien passés et son mari était là pour les trois. Elle pense que le fait qu'il ait participé activement à chaque naissance a été bénéfique pour elle, pour lui et pour les enfants. Elle a adoré les allaiter et a nourri au

sein la dernière pendant quinze mois. Elle aime les voir grandir et se développer et faire toutes les étapes avec chacun-e. Elle aime jouer mais aussi faire les devoirs de classe avec l'ainé. Elle pense que ce ne serait pas raisonnable d'en avoir d'autres mais reste nostalgique de ces temps merveilleux que sont la grossesse et la toute petite enfance. Elle ne croit pas pour autant qu'être mère signifie rester à la maison. Elle continue son activité professionnelle qu'elle trouve important pour son équilibre et celui des enfants. Pas question non plus d'oublier d'être femme. Valérie ne peut se penser qu'en tant qu'individue pleine de désirs et de droits multiples.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTÉ DES SCIENCES ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE OU PROFESSEUR ADJOINT

en physique expérimentale
au Département de physique nucléaire et corpusculaire

CHARGE: il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures de cours par semaine; les cours se donnent en français. Recherche dans le domaine de la physique expérimentale des particules élémentaires, avec une participation initiale vers une orientation dans une des activités actuelles du département.

TITRE EXIGÉ: doctorat ou titre jugé équivalent. Expérience de l'enseignement et de la direction de recherches.

ENTRÉE EN FONCTION: 1^{er} octobre 2001 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 mai 2001 au décanat de la Faculté des sciences, 30, Quai Ernest-Ansermet, CH-1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.

¹ Le livre de Linda Wirth paraîtra fin avril (en anglais), *Breaking Through the Glass Ceiling: Women in Management*, il sera disponible au Bureau des publications du BIT, 4 route des Morillons, CH-1211 Genève 22, fax 022/799 85 77, courriel communication@lio.org.



**Vous pouvez acheter
ou commander
Femmes en Suisse
dans les librairies
suivantes**

Valais
Aux Arcanes
Av. de la Gare
1964 Conthey

Genève
L'Inédite
Rue Saint-Joseph 15
1227 Carouge
Tél. 022 / 343 22 33

La Comédie de Genève
Bd des Philosophes 6
1205 Genève
Tél. 022/320 50 00

Librairie du Boulevard
Rue de Carouge 34
1205 Genève
Tél. 022 / 328 70 54

Neuchâtel
Soleil d'Encre sa
Rue de l'Industrie 1
2114 Fleurier
Tél. 032 / 861 13 24

La Méridienne
Rue du Marché 6
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 928 01 36

Vaud
Librairie Basta !
Rue du Petit-Rocher 4
1000 Lausanne 9
Tél. 021 / 625 52 34